



[A propos du LCSQA](#)

Les enjeux de la pollution atmosphérique pour la protection de la santé et de l'environnement ont conduit le Ministère chargé de l'Environnement à structurer un dispositif national de surveillance de la qualité de l'[air ambiant](#) conformément au code de l'environnement⁽¹⁾.

"L'expertise au service de la qualité de l'air"

Désigné par le ministère chargé de l'environnement, **le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) est l'organisme chargé d'assurer la coordination technique du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France.**

Le LCSQA résulte d'une collaboration forte entre trois partenaires dont les métiers se complètent pour assurer cette coordination : **l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques ([INERIS](#))**, **le Laboratoire National de métrologie et d'Essais ([LNE](#))** et **l'Ecole Nationale Supérieure Mines-Telecom Nord Europe ([IMT Nord Europe](#))**. Le LCSQA est constitué en Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), permettant ainsi à ses trois membres de confirmer la pertinence de ce mode de fonctionnement, à la fois réactif et adaptable aux besoins, sans frais de structure propres.

Créé dans un premier temps afin d'apporter un support scientifique et technique aux pouvoirs publics et aux Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air ([AASQA](#))² tout en contribuant au développement, à la modernisation et l'harmonisation des réseaux de surveillance, le LCSQA est aujourd'hui **l'organisme national de référence requis par les directives européennes**. Ses missions sont définies dans [l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant](#).

Les grands axes de ses missions :

- garantir la qualité des données du dispositif et leur adéquation avec les exigences européennes et les besoins de surveillance ;
- assurer la diffusion et la valorisation au niveau national des données produites par le dispositif de surveillance ;
- améliorer les connaissances scientifiques et techniques du dispositif pour accompagner la mise en œuvre des plans d'action et anticiper les enjeux futurs du dispositif ;
- coordonner et animer le dispositif national de surveillance.

Direction

Marc DURIF, directeur
direction-lcsqa@ineris.fr

Nathalie PLA, assistante administrative et valorisation
nathalie.pla@ineris.fr - tél. 03 44 55 69 16

Vos interlocuteurs au sein des différents partenaires du LCSQA

Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

- **Modélisation et cartographie**

Augustin COLETTE, responsable de l'unité "Modélisation atmosphérique et cartographie environnementale"
augustin.colette@ineris.fr - Tel : 03 44 55 64 82

- **Traitement des données**

Laure MALHERBE, responsable de l'unité «Données, applications techniques et acquisition»
Laure.malherbe@ineris.fr – Tél : 03 44 55 62 18

- **Métrologie**

Caroline MARCHAND, responsable de l'unité «Accompagnement à la surveillance de la qualité de l'air et des eaux de surfaces»
caroline.marchand@ineris.fr – Tel : 03 44 55 63 24

Laboratoire National de métrologie et d'Essais

Sophie VASLIN-REIMANN, responsable du pôle Métrologie, chimie et biologie
sophie.vaslin-reimann@lne.fr - Tél : 01 40 43 38 12

Institut Mines-Telecom Nord Europe

Nadine LOCOGE, Enseignante-chercheuse, Responsable du département Sciences de l'Atmosphère et Génie de l'Environnement

⁽¹⁾ Art L221-1 à 10 du Code de l'Environnement, Legifrance, conformément à la Directive européenne du 27 septembre 1996
⁽²⁾ les 18 [AASQA](#), agréées par l'Etat, sont chargées en région de la surveillance de la qualité de l'air et de l'information du public

Source URL: <https://www.lcsqa.org/propos-lcsqa>